

Maroc-France

Le Medef défend la colocalisation

● L'installation de grands groupes ouvre la voie à l'installation des PME. Le Medef concentre ses efforts à ce niveau tout en continuant à défendre les politiques de «colocalisation» et de «co-investissement». Les IDE marocains sont également attendus en France malgré les difficultés qui continuent à miner le partenariat économique entre les deux pays.



Le partenariat Maroc-France continue à se renforcer. La récente implantation du constructeur français PSA Peugeot avec une usine à Kénitra en est l'exemple le plus éloquent. Pourtant, il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg. À en croire le Mouvement des entreprises de France (Medef), plusieurs autres projets sont en cours de concrétisation. «Nous parlons beaucoup des coopérations identifiées autour de grands groupes comme Renault, Safran ou Alstom, mais il faut dire que nous travaillons aussi sur l'intégration de plusieurs PME ainsi que des entreprises de tailles intermédiaires qui participeront également à cet essor Nord-Sud et Sud-Nord», précise Xavier Beulin, président du Groupe Avril et coprésident du Club des chefs d'entreprise France-Maroc. Pour ce dernier, ce sont ces entreprises qui permettront de marquer une nouvelle étape de développement profitable pour les deux pays. Dans cette optique, le partenariat économique ne se limitera plus à des secteurs en plein essor tels que l'aéronautique et l'automobile. Les hommes d'affaires français envisagent de plus en plus la diversification de leurs investissements.

«Nous pensons notamment à l'agroalimentaire, l'énergie et les grandes infrastructures, mais il y a aussi tout un pan d'activité autour de nouveaux secteurs, comme les nouvelles technologies et la santé avec une vraie ingénierie et un véritable transfert de technologie». À ce titre, les chefs d'entreprises français s'attachent à démystifier le concept de «colocalisation». Considéré comme la clé de voûte des investissements français dans le royaume, cette politique est vue d'un mauvais œil par l'opinion publique française. «Nous ne considérons pas qu'aller s'installer dans un pays du Sud, notamment au Maroc, soit contraire aux intérêts des salariés français ou du développement des entreprises françaises. Au contraire, il s'agit de renforcer, à travers ces synergies, des complémentarités mais aussi un potentiel de développement qui, de toute façon, aura des retombées sur la base française», insiste Beulin. À en croire les responsables du Medef, l'accent doit être clairement mis sur le co-investissement et les partenariats au sens structurel. «Il est révolu

le temps où nous considérons nos marchés comme des marchés d'exportation avec une vision purement commerciale. Nous pouvons faire mieux dans le cadre d'une économie intégrée». D'ailleurs, les canaux ne sont pas ouverts dans un seul sens et des investissements marocains sont également attendus en France. L'idée n'est pas utopiste et il suffit de constater certaines success-stories «Made In Morocco», dans l'Hexagone pour s'en rendre compte. Certaines entreprises, comme Outsourcia, ont prouvé qu'un investissement marocain en France pouvait constituer une franche réussite. Le renforcement de la coopération passe également par l'aspect normatif et réglementaire. À ce niveau, le Maroc s'est engagé dans une démarche de convergence vers les normes et standards de l'UE, notamment dans le cadre de ses accords de libre-échange. «L'idée est de faire encore mieux en créant les conditions maximales de coopération entre la France et le Maroc vers la Méditerranée et l'Afrique», précise Bernard Spitz, président de la Commission internationale du Medef. Reste quelques zones d'ombre sur lesquels le Maroc devrait sérieusement se pencher, à savoir les questions du foncier et de la formation qui continuent de causer quelques soucis aux entreprises étrangères. À ce titre, les deux parties travaillent actuellement sur la facilitation de l'accès au foncier ainsi que le renforcement du système des équivalences des diplômes et l'amélioration du système des échanges entre établissements d'enseignement supérieur et d'autres structures de formation.

DNC À PARIS **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma

Q/R



Pierre Gattaz
Président du Medef

Les ÉCO : Quelles sont les grandes lignes du nouveau partenariat Maroc-France ?

Pierre Gattaz : Il s'agit d'un partenariat qui dure déjà depuis 30 ans, mais qu'il s'agit ici de reformuler en vue de lui consacrer une visibilité plus forte. Nous relançons ce partenariat à travers le Medef et la CGEM. Nous visons particulièrement le secteur des infrastructures, de l'énergie, de l'eau, de transfert de technologie, de formation. À travers le Maroc nous visons non seulement l'Afrique. De par notre culture et notre langue commune, ce partenariat ouvre des perspectives très intéressantes. Je pense que nous pouvons aller ensemble à la conquête des marchés maghrébin et africain.

N'aurions-nous pas exagéré les miracles africains ?

L'Afrique est un continent énorme avec 56 pays dotés d'un potentiel des plus importants au monde aujourd'hui. Pourtant ce continent souffre. Nous voyons aujourd'hui les drames de l'Afrique avec les questions de migration et de chômage. Il faut absolument se préoccuper du réveil africain et à ce titre nous soutenons l'initiative de Jean-Louis Borloo d'électrifier l'Afrique. Le Medef est aujourd'hui tout à fait en phase avec ce projet. Mais en tant qu'hommes d'affaires, nous devons rester très pragmatiques et opportunistes. Il existe des endroits où le Maroc et la France pourront aller ensemble et réaliser de belles choses, mais il existe des endroits où ça ne marchera certainement pas. Il faut qu'on unisse nos forces tout en restant prudents.

●●●
Selon les responsables du Medef, l'accent doit être clairement mis sur le co-investissement et les partenariats au sens structurel.